



ELAN GYMNIQUE DE VILLENEUVE SUR YONNE

Association Régie par la loi 1901 Fondé et Déclarée en Août 1996
J.O du 28 Août 1996, Ref 1060 - En Préfecture 08 Août 1996, n°W893000004.
Agrément DDJS n°89 S 365 du 25 septembre 2003
N° Siren : 452 078 835 – N° Siret : 452 078 835 00017

Siège Social : Mairie. 99 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne
Tel : 06.27.28.08.79

INSCRIPTION 2010/2011

Afin de constituer un **dossier d'inscription** pour la **saison 2010/2011**, il est **IMPERATIF** de nous fournir les éléments cités ci dessous :

- FICHE DE RENSEIGNEMENT** dûment remplie
- COUPON REPOSE DU REGLEMENT INTERIEUR de notre club**
- 2 x AUTORISATIONS PARENTALES**, signées par vos soins
- 1 CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE** (en cas de particularité, prévenir le Responsable Technique (ou l'entraîneur) du traitement médical ou autre)
Ce document est à fournir dès le 1^{er} entraînement
- 1 PHOTO D'IDENTITE**
- 2 ENVELOPPES TIMBRES A VOTRE ADRESSE**
- COUPON SPORT (CAF)**
- 1 CD vierge** (pour les nouveaux licenciés)

ACTIVITES :

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULIN
TSA : TUMBLING
AGL: ACTIVITES GYMNiques DE LOISIRS
BABY GYM

LA COTISATION :

Cotisation baby gym : **65 euros à l'inscription :licence+1 carte de 10 séances**
La cotisation est de **158 Euros pour 4 entraînements**
La cotisation est de **147 Euros pour 3 entraînements**
La cotisation est de **136 Euros pour 2 entraînements**
La cotisation est de **105 Euros pour 1 entraînement**

TOUTES SECTIONS CONFONDUES

REMISE sur les cotisations uniquement :

Remise de 10% appliquée sur la somme totale pour 2 enfants inscrits

Remise de 15% appliquée sur la somme totale pour 3 enfants inscrits

INSCRIPTIONS :

Le **DOSSIER COMPLET** d'inscription sera à remettre lors de la permanence qui aura lieu du 27 septembre au 01 octobre 2010:

Permanence s: lundi 27 septembre de 17h à 18h30

Mardi 28 septembre de 17h à 18h30

Mercredi 29 septembre de 17h à 18h30

Jeudi 30 septembre de 17h à 18h30

Vendredi 01 octobre de 17h à 18h30 dernier délais

Règlement à établir à l'ordre de **L'ELAN-GYMNIQUE**

Aucun dossier ne sera accepté incomplet

LES DOSSIERS SERONT RECUPERES UNIQUEMENT PAR LES MEMBRES DU BUREAU.

ATTENTION pour l'assurance obligatoire, la date limite des inscriptions se fera le 01 OCTOBRE 2010. Passée cette date, votre enfant ne pourra participer aux entraînements n'étant pas assuré en cas d'accident.

Suite à la réfection du sol du gymnase, et en commun accord avec la Mairie et le Collège, l'accès du gymnase ne sera pas autorisé aux parents, ceci afin de protéger le revêtement.

Nous vous remercions de respecter cette décision, et d'attendre vos enfants dans les vestiaires.

Le club se dégage de toute responsabilité lorsque votre enfant quitte l'enceinte du gymnase.

Les Membres du bureau